

Docteur, brûler un bus, c'est moins grave que de mettre des lardons dans une boîte à lettres ?

écrit par Durandurand | 2 août 2016



Un procureur requiert 6 mois de prison ferme pour des lardons déposés dans une boîte à lettre d'une mosquée, les juges condamnent à 6 mois avec sursis... Par contre combien pour des allogènes qui brûlent un bus comme cela a été le cas à Saint-Denis la semaine dernière (voir en fin d'article) ?

En 2007 un groupe de 7 jeunes avait été condamné pour avoir brûlé un bus et un des passagers, brûlé au deuxième et troisième degré sur 62% du corps. La conductrice du bus ne s'est jamais remise... et elle a même été humiliée par "l'indemnisation" (sic !) reçue.

<http://www.elle.fr/Societe/News/Bus-brule-a-Marseille-0.04-euros-d-indemnisation-pour-la-conductrice-900702>

<http://www.parismatch.com/Actu/Societe/Mama-Galledou-le-traumatisme-incurable-de-Dany-145325>

Les incendiaires avaient été condamnés à des peines allant de cinq ans, dont deux avec sursis, à neuf ans de prison. L'un

des responsables, mineur à l'époque, depuis, a été condamné pour avoir tenté d'écouler de faux billets de 100 euros... faiblement condamné, **parce que le malheureux avait des excuses**, il s'était fait avoir lui-même et aurait tenté d'écouler le produit de la vente de produits Apple... L'histoire ne dit pas si les produits vendus étaient détenus légalement...

<http://www.20minutes.fr/marseille/1462111-20141016-marseille-incendiaires-bus-2006-condamne-lyon-faux-billets>

Combien de prison pour les incendiaires du bus à Saint-Denis la semaine dernière ? Pas de victimes... Si les incendiaires sont un jour identifiés, ce qui n'est pas gagné...

En tout cas, voler le chaland avec de la fausse monnaie a l'air bien moins grave que de mettre des lardons dans la boîte aux lettres...

Saint-Denis (93) : un bus RATP attaqué et incendié (MàJ)

Par perubu le 01/08/2016

Un bus de la ligne 170 a été attaqué et incendié dans la nuit de mercredi à jeudi dans le quartier du Franc-Moisin. «Un groupe d'individus a incendié le bus après avoir ordonné aux cinq passagers et au conducteur de descendre», confirme la Ratp qui va déposer plainte.

Les agresseurs auraient brisé les vitres avant de jeter un cocktail incendiaire à l'intérieur du bus, totalement détruit. Personne n'a été blessé. Les pompiers et le GPSR, l'équipe de sûreté de la Ratp, sont intervenus. Une enquête est ouverte pour délit d'embuscade et dégradation par incendie.

<https://vid.me/7ZbW>

<http://www.fdesouche.com/751823-saint-denis-93-un-bus-ratp-attaque-et-incendie#>